ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aide alimentaire

Question écrite n° 84681

Texte de la question

M. Patrick Balkany attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le nécessaire engagement de la France en faveur de la sécurité alimentaire dans le monde. En 2009, à l'occasion du G8 de l'Aquila, un appel avait été lancé afin de réunir 22 milliards de dollars destinés à lutter contre l'insécurité alimentaire. Lors du récent somment du G20, la présidence canadienne a réinsisté sur la nécessité d'intensifier les efforts pour mettre en oeuvre cet engagement. L'urgence est d'autant plus grande que la situation se dégrade. Dans le monde, la barre du milliard de personnes souffrant de sous-nutrition a été franchie pour la première fois en 2009. 10 millions de personnes dans l'est du Sahel seraient par ailleurs menacées par la famine. Dans le cadre de l'appel d'Aquila, Paris s'était engagé à consacrer 1,5 milliard d'euros, sur la période 2009-2011, au développement des agricultures locales, solution durable et responsable à cet impératif de sécurité alimentaire. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui faire part des montants versés et des projets menés à bien en faveur du développement des agricultures locales dans les pays les moins avancés et de lui indiquer si le projet de « G20 agricole », annoncé par la France et prévu en 2011, reste d'actualité.

Texte de la réponse

Le sommet du G8 de L'Aquila, de juillet 2009, le sommet du G20 de Pittsburgh, de septembre 2009, et le sommet mondial de la sécurité alimentaire, de novembre 2009, ont permis d'avancer dans la mise en oeuvre du Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition lancé par le Président de la République, à Rome, en juin 2008. L'initiative de L'Aquila représente une approche un peu différente de celle de la stratégie retenue par le comité interministériel pour la coopération internationale et le développement (CICID) : si elle continue à privilégier le développement des petits agriculteurs, elle prend mieux en considération les causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire (accès aux infrastructures d'eau potable et infrastructures commerciales en zone rurale, industries de transformations agroalimentaires, la pêche, etc.). La France s'y est engagée pour 1 551 M sur trois ans (2009-2011), ce qui représente un effort additionnel cumulé estimé à 262 millions par rapport à 2008. Ces engagements et leur augmentation sont essentiellement liés à un accroissement des projets de l'Agence française de développement (AFD), essentiellement sous la forme de prêts (323 Md en 2009, 350 en 2010 puis 2011, pour un total de plus de 1 Md). Le reste est réparti entre soutien à la recherche (100 M par an), aide alimentaire (35 M par an), dotations aux organisations internationales (33 M par an), assistance technique (environ 10 M par an). Ces rubriques sont stables. Malgré cette approche large, les actions engagées en 2009 (460 M) font apparaître un écart de 33 M par rapport aux montants prévus (493 M). La déclaration de L'Aquila sur la sécurité alimentaire ne se limite toutefois pas à ces 20 Md$. Les « principes de L'Aquila » renvoient plus largement au soutien aux processus nationaux et régionaux, à l'amélioration de la gouvernance mondiale, à une approche intégrée de la sécurité alimentaire, à un rôle fort pour le système multilatéral, à des engagements financiers substantiels et durables.Le G8 et, au-delà, les 27 pays et 15 organisations signataires de la déclaration de L'Aquila, restent une avant-garde engagée dans le combat contre l'insécurité alimentaire. Le G8 a joué ce rôle en 2009 : les principes de L'Aquila ont constitué l'ossature de la déclaration du sommet mondial de la sécurité alimentaire. Le G8 devra encore montrer la voie

en 2011, en traçant des pistes pour relever les nouveaux défis : volatilité des prix, changement climatique, accès au foncier notamment. La France a appuyé fortement des références à ces trois grands défis dans les dernières déclarations du G8 et du G20. Pendant sa double présidence en 2011, elle sera entièrement engagée pour continuer à soutenir cette dynamique et c'est dans ce cadre que se tiendra un G20 agriculture qui sera organisé au cours du premier trimestre 2011 et qui traitera notamment de la volatilité des cours des matières premières agricoles. La France appuie également la mise en place d'une nouvelle gouvernance internationale à travers la réforme du Comité de la sécurité alimentaire (CSA), adoptée, en novembre dernier, lors de la conférence de la FAO. Le CSA devient ainsi une plate-forme de coordination ouverte à tous les acteurs concernés. La France soutient aussi le groupe de travail de haut niveau (HLTF) mis en place à la suite de la crise alimentaire de 2008 par le Secrétaire général des Nations unies. Elle contribue activement à la réforme et la revitalisation des instances internationales de l'aide alimentaire (le Comité de l'aide alimentaire), de la nutrition (SCN) qui doivent permettre de mieux prendre en compte la sécurité alimentaire dans toutes ses dimensions. La France soutient par ailleurs la recherche et le transfert de connaissances avec la mise en place d'un groupe d'experts (HLPE) créé sur le modèle du GIEC pour le climat, ainsi que la réforme en cours du groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) qui doit déboucher sur une nouvelle structure de gouvernance pour les quinze centres de recherche existants et un fonds fiduciaire unique hébergé à la Banque mondiale. Au-delà du suivi des engagements de L'Aquila, le G8 doit se concentrer sur la cohérence, la complémentarité et la coordination des interventions, en appui des politiques nationales et régionales de sécurité alimentaire. Le programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (Comprehensive African Agriculture Dévelopment Programme - CAADP) est un bon exemple de cadre pour favoriser la coordination des bailleurs et de l'ensemble des parties prenantes pour l'agriculture et la sécurité alimentaire. La France l'appuie à hauteur de 950 000 EUR en 2009. Elle soutient également, depuis 2004 et de façon coordonnée avec d'autres bailleurs, la définition et la mise en place de politiques agricoles régionales en Afrique. Le G8 s'attache aussi à promouvoir les financements innovants, comme le fonds d'investissement pour l'agriculture en Afrique (FAA). Il s'agit, à l'échelle du continent africain, de financer des prises de participation dans des entreprises et coopératives qui investissent dans l'agriculture et l'agroalimentaire, en favorisant la petite agriculture familiale.

Données clés

Auteur : M. Patrick Balkany
Circonscription : Hauts-de-Seine (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 84681
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes
Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 juillet 2010, page 7984
Réponse publiée le : 24 août 2010, page 9256